



Direction générale

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ***Pour diffusion immédiate***

La Ville de L'Île-Perrot adopte la Politique sur l'éthique municipale

(Ville de L'Île-Perrot, le 21 juillet 2011) C'est dans le cadre d'une assemblée ordinaire, tenue le 19 avril dernier, que le conseil municipal a adopté unanimement le code d'éthique régissant officiellement l'administration municipale.

Soulignons que cette annonce résulte d'une démarche de réflexion collective qui s'est tenue en présence des cadres municipaux et des élus, à l'automne 2010, en présence de M. Hugo Roy, formateur principal et conseiller en éthique, chercheur et chargé de cours à l'École nationale de l'administration publique (ENAP). Ainsi, l'énoncé des valeurs de gestion, qui sont au cœur de la prise de décision et du fonctionnement de l'organisation municipale, apparaît dorénavant sous la forme d'une charte. Celle-ci précise notamment certaines règles de bonne conduite. L'information concernant ce code d'éthique est actuellement diffusée auprès de l'ensemble des employés et des partenaires de la Ville. Il est possible de consulter en ligne la Politique établissant un code d'éthique régissant l'administration municipale, au www.ile-perrot.qc.ca.

Faut-il rappeler que cette initiative perrotoise s'avère être précurseure au mouvement panquébécois lié à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, qui a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale en novembre dernier. La loi oblige notamment les municipalités du Québec à adopter, d'ici le 2 décembre 2011, un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus, et un autre code pour les employés municipaux devant être élaboré d'ici la fin de 2012.

Source : Mme Isabelle Lefebvre
Adjointe administrative à la Ville de L'Île-Perrot
514-453-1751 poste 236
ilefebvre@ile-perrot.qc.ca

Renseignements : M. André Morin ing., M.A.P.
Directeur général
Ville de L'Île-Perrot
514-453-1751 Poste 253
amorin@ile-perrot.qc.ca



Bas de vignette de la photo

Lors de l'activité de réflexion collective tenue à l'automne auprès des élus, des administrateurs et des employés de Ville de L'Île-Perrot en présence de M. Hugo Roy (au centre), formateur principal et conseiller en éthique, chercheur et chargé de cours à l'ENAP.